

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1250/SEJ DU 29 DECEMBRE 1969 portant nomination pour l'année 1970 des assesseurs près le Tribunal Supérieur d'Appel de Djibouti.

n° 1250/SEJ

Ministère  
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication  
29 décembre 1969

Numéro JO  
n° 7 du 10/04/1970

Date du numéro  
10 avril 1970

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Les fonctionnaires dont les noms suivent sont nommés assesseurs près le Tribunal Supérieur d'Appel de Djibouti pour l'année 1970 : Assesseurs titulaires : MM. Pascal, Administrateur en Chef des Affaires d'outre-mer Martini, Inspecteur central du Trésor. Assesseurs suppléants : MM. Frantz, Chef du Service technique de l'Etat; Vian, Chef du Service du Personnel de l'Etat; Dautais, Chef du Service d'Etat des Affaires Maritimes ; Datchary, Premier Adjoint au Chef de District de Djibouti.

#### Art 2

— Le présent arrêté, qui fera l'objet de mesures de publicité extraordinaire et urgente, sera enregistré, publié et Communiqué partout où besoin sera.

**D. PONCHARDIER.**